



RAPPORT

DIPLÔMATION ET QUALIFICATION PAR COMMISSION SCOLAIRE AU SECONDAIRE

ÉDITION 2019

Le présent document a été réalisé par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Coordination et rédaction

Direction des indicateurs et des statistiques
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique
Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

Coordination de la production et édition

Direction des communications

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019

ISBN 978-2-550-84578-2 (PDF)
ISSN 1927-4076 (En ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Table des matières

INTRODUCTION	1
1 TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION PAR COHORTE	2
1.1 Définition	2
1.2 Méthode de calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte	2
1.3 Diplômes et qualifications considérés	3
1.4 Calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte au Ministère.....	3
2 RÉSULTATS	4
2.1 Vue d'ensemble	4
2.2 Constats.....	5
2.2.1 Selon le type de sanction	7
2.2.2 Selon le retard à l'entrée au secondaire.....	8
2.2.3 Selon le statut de l'élève (élève ordinaire ou EHDAA)	8
2.2.4 Selon le statut d'immigration des élèves	10
2.2.5 Selon l'indice de défavorisation de l'école.....	10
2.2.6 Selon le secteur d'obtention du diplôme ou de la qualification	11
3 CONCLUSION	12
ANNEXE : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	13

Introduction

Le présent rapport porte sur la diplomation et la qualification par cohorte au secondaire. Les données sont compilées par région administrative¹, par commission scolaire, par type de sanction et par secteur d'enseignement. La diplomation et la qualification sont aussi présentées selon certaines caractéristiques des élèves : élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), élèves issus de l'immigration, élèves fréquentant une école défavorisée et élèves qui sont en retard à l'entrée au secondaire. L'indicateur utilisé est le taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire à la formation générale des jeunes (FGJ), selon la durée et selon le sexe des élèves. Des tableaux complémentaires utiles à la bonne compréhension des résultats sont fournis en annexe.

Destiné aux organismes scolaires et à la population en général, ce rapport permet :

- aux organismes scolaires d'obtenir des renseignements pour évaluer leurs actions éducatives, apprécier leur rendement dans le temps et comparer leur situation à celle des autres organismes scolaires;
- à la population d'avoir accès à de l'information officielle, conforme aux registres du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Lorsqu'une situation donnée est comparée à l'ensemble, il importe de tenir compte du contexte, des différentes caractéristiques des organismes scolaires et de certains facteurs qui peuvent influencer sur les résultats :

- Le soutien et la disponibilité des parents, leur situation financière, le niveau de vie de la famille et les caractéristiques de l'élève figurent parmi les facteurs pouvant avoir un effet sur le rendement scolaire et sur la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Par exemple, on observe que les résultats scolaires sont moins élevés dans les milieux économiquement faibles. Les commissions scolaires disposent d'un indice relatif au milieu socioéconomique (IMSE) de leurs écoles et peuvent apprécier leurs résultats à la lumière de cette indication.
- La proportion des élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement peut avoir des conséquences sur les résultats scolaires ainsi que sur la diplomation et la qualification d'un organisme scolaire.

¹ Le taux de diplomation et de qualification par région administrative correspond à la somme des taux des commissions scolaires associées à cette région. Par conséquent, seul le réseau public est considéré.

- Le cheminement des élèves au cours de leurs études et les différentes pratiques relatives aux conditions d'admission au secondaire peuvent contribuer à expliquer les résultats observés.

1 Taux de diplomation et de qualification par cohorte

1.1 Définition

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte présenté dans ce document est la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire à la formation générale des jeunes (FGJ). Le diplôme ou la qualification peut avoir été obtenu à la FGJ, à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle (FP).

1.2 Méthode de calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte

Pour calculer le taux de diplomation et de qualification par cohorte², on suit durant 7 années une cohorte d'élèves qui se sont inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire au début de la période d'observation. Le taux est calculé après 5, 6 et 7 ans. Par exemple, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2011 établit la proportion des élèves qui, nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire au début de l'année scolaire 2011-2012, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification jusqu'en 2017-2018. C'est ainsi que parmi les 77 065 élèves de cette cohorte :

- 70,8 % ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification en 2015-2016, soit après 5 ans;
- Après 6 ans d'observation (2016-2017), le taux augmente à 78,6 %, soit 7,8 points de pourcentage de plus que le taux observé après 5 ans;
- Après 7 ans d'observation (2017-2018), il atteint 81,8 %, soit 3,2 points de pourcentage de plus que le taux observé après 6 ans.

En conséquence, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2011 s'établit à 81,8 % après 7 ans.

² Le calcul de la diplomation et de la qualification prend en considération les sorties dues à l'émigration hors Québec. Ces sorties sont estimées à partir d'observations faites au primaire. De plus, les retours aux études d'élèves ayant interrompu leur scolarité durant au moins une année sont considérés dans l'estimation des sorties.

1.3 Diplômes et qualifications considérés

Les diplômes et les qualifications considérés aux fins du calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte sont les suivants :

- Le diplôme d'études secondaires (DES);
- Le diplôme d'études professionnelles (DEP);
- L'attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- L'attestation d'études professionnelles (AEP);
- L'attestation de formation professionnelle (AFP);
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ);
- Le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER);
- Le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT);
- Le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS);
- Le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES);
- Le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA);
- L'attestation de compétences (ADC).

Seul le premier diplôme obtenu par l'élève, ou sa première qualification, est pris en compte dans le calcul.

1.4 Calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte au Ministère

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte, qui fait l'objet de la présente publication, permet de suivre les élèves qui entrent pour la première fois au secondaire. Le calcul ne prend pas en compte les élèves qui sont admis dans le système scolaire québécois en cours de parcours (ex. : en 2^e secondaire). Cette méthode a été conçue en 1991 pour que les commissions scolaires puissent se comparer et effectuer leur reddition de comptes. Le taux de diplomation et de qualification par cohorte avant l'âge de 20 ans leur permet d'apprécier la persévérance et la réussite scolaires de leurs élèves et ainsi de mesurer l'atteinte de leurs objectifs. Même si le tableau 1, en annexe, présente un taux d'ensemble qui inclut les écoles privées, il convient de noter que la méthode utilisée, applicable aux commissions scolaires, ne peut être employée pour chacun des établissements d'enseignement privés et pour chacune des écoles gouvernementales en raison de la taille restreinte de leur effectif scolaire, qui rendrait les résultats peu significatifs. De plus, ce taux ne peut pas servir pour

la comparaison interprovinciale ou internationale compte tenu des disparités méthodologiques entre les différentes instances.

Par ailleurs, pour mesurer la performance globale du système et la comparer à celle des autres provinces et des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on doit utiliser l'indicateur publié dans le document *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2018* (tableau A.3.1, Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2015-2016). Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce, dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. On obtient ces derniers en divisant le nombre de diplômés d'un âge donné par les effectifs de la population ayant cet âge. Cependant, il n'est pas possible de calculer ce taux par commission scolaire³. De là vient l'existence de la méthode par cohorte. Les résultats des deux méthodes sont légèrement différents puisque les calculs et les clientèles ne sont pas les mêmes.

2 Résultats

2.1 Vue d'ensemble

En annexe, le tableau 1 fait état de la diplomation et de la qualification de quatre cohortes, soit celles de 2010, 2011, 2012 et 2013. Pour chacune, on indique le taux obtenu selon la durée de l'observation et le sexe des élèves.

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte pour l'ensemble du Québec indiqué au début du tableau 1 inclut les élèves des commissions scolaires, des établissements d'enseignement privés et des écoles gouvernementales. Par la suite, ces deux derniers groupes sont exclus des données parce que la méthode de calcul utilisée ne peut être appliquée à chacun d'eux en raison de la taille restreinte de l'effectif scolaire, qui rendrait les résultats peu significatifs.

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte d'une région administrative concerne uniquement les élèves des commissions scolaires de cette région.

³ Il n'est pas possible d'établir une population par commission scolaire à partir des données du recensement. Par exemple, un élève qui réside à Longueuil peut être associé à la Commission scolaire Marie-Victorin ou à la Commission scolaire Riverside.

Celui des élèves des commissions scolaires anglophones figure dans la région où se trouve le siège social de la commission scolaire, même si certaines écoles sont situées dans une autre région. Par ailleurs, la commission scolaire de l'élève est celle où il s'est inscrit pour la première fois en 1^{re} secondaire, peu importe l'endroit où il a obtenu un premier diplôme ou une première qualification.

2.2 Constats

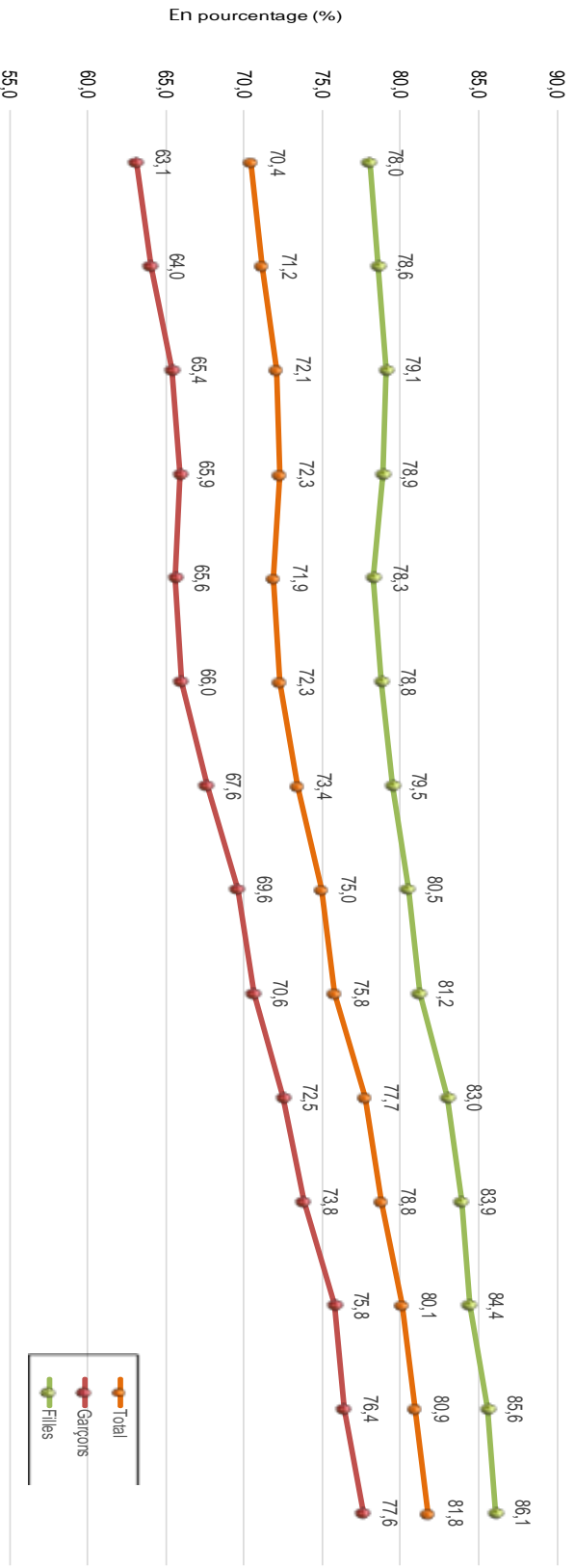
Depuis la cohorte de 1998, le taux de diplomation et de qualification par cohorte a progressé régulièrement pour l'ensemble du Québec (voir le graphique 1). Plus précisément, après 7 ans, la cohorte de 2010 a un taux de diplomation et de qualification de 80,9 % et celle de 2011, de 81,8 %. Après 6 ans, le taux de la cohorte de 2010 est de 77,3 %, celui de la cohorte de 2011, de 78,6 %, et celui de la cohorte de 2012, de 78,9 %. Après 5 ans, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2010 est de 68,8 %, celui de la cohorte de 2011, de 70,8 %, celui de la cohorte de 2012, de 71,2 %, et celui de la dernière cohorte observée, soit celle de 2013, de 72,7 %.

Le tableau 1 en annexe montre bien l'apport d'une ou de deux années d'observation additionnelles. Le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2010, qui était de 68,8 % après 5 ans, a augmenté de 8,5 points de pourcentage à la sixième année de suivi et de 3,6 points à la septième. Celui de la cohorte de 2011 a augmenté de 7,8 points de pourcentage à la sixième année d'observation et de 3,2 points à la septième.

Malgré une diminution de l'écart observé entre les garçons et les filles, celui-ci demeure tout de même important. En effet, après 7 ans, les garçons des cohortes de 2010 et de 2011 ont, respectivement, des taux de diplomation et de qualification de 76,4 % et de 77,6 %, alors que ceux des filles sont de 85,6 % et de 86,1 %. Entre la cohorte de 2008 et celle de 2009, l'écart entre les sexes avait diminué de façon significative pour la première fois depuis les cohortes de 2004 et de 2005, où il était passé de 11,9 à 10,9 points de pourcentage. Pour les cohortes de 2008 et de 2009, l'écart était passé de 10,1 points à 8,6 points. Cet écart a toutefois quelque peu remonté pour la cohorte de 2010, mais il est redescendu à 8,5 points de pourcentage pour la cohorte de 2011.

Graphique 1

Taux de diplomation et de qualification par cohorte, après 7 ans, pour l'ensemble du Québec - cohortes de 1998 à 2011



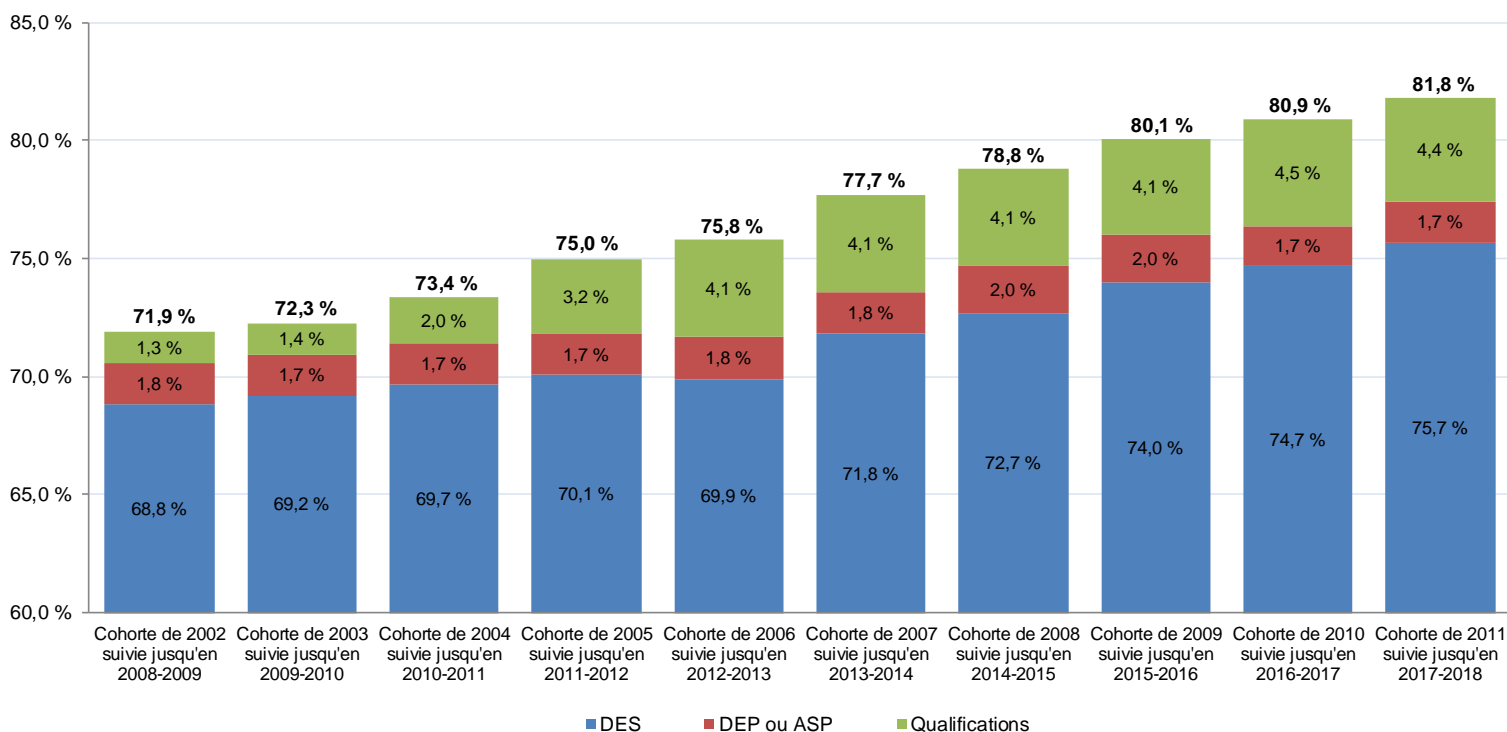
Source : MEES, TSEP, DSSEQ, DS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, mai 2019.

2.2.1 Selon le type de sanction

Pour les cohortes de 2002 à 2011, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans ne cesse de s'améliorer. La sanction la plus obtenue demeure le DES. Le graphique 2 présente ce taux en distinguant l'apport des diplômes et des qualifications pour les cohortes de 2002 à 2011. L'arrivée de nouveaux types de qualifications en 2007-2008 (CFMS, CFPT) a eu un effet positif sur le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire. En effet, entre la cohorte de 2002 et celle de 2006, le taux après 7 ans est passé de 71,9 % à 75,8 %. En le décomposant, on observe que les qualifications passent de 1,3 % à 4,1 %, tandis que les diplômes (DES, DEP et ASP) passent de 70,6 % à 71,7 %. L'augmentation du taux est donc attribuable en grande majorité à l'arrivée des nouvelles voies de qualification pour ces cohortes. Les cohortes de 2006 à 2011 affichent un apport des qualifications similaire. Toutefois, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire a continué de progresser, passant de 75,8 % à 81,8 %. Cela représente une

Graphique 2

Taux de diplomation et de qualification par cohorte, après 7 ans, cohortes de 2002 à 2011



Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

progression de 6 points de pourcentage. L'augmentation du taux est donc presque entièrement due au fait que plus d'élèves obtiennent leur DES. Enfin, l'obtention d'un DEP ou d'une ASP reste stable d'une cohorte à l'autre tout au long de la période d'observation.

2.2.2 Selon le retard à l'entrée au secondaire

D'après le tableau 2 en annexe, pour l'ensemble du Québec, la part des élèves de la cohorte de 2011 entrés en retard au secondaire est d'environ 11 %. Chez les garçons, la part d'élèves en retard est de 13,2 %, comparativement à 9,3 % pour les filles, soit un écart de 3,9 points de pourcentage. Ces données révèlent que la proportion d'élèves qui entrent en retard au secondaire et l'écart entre les garçons et les filles tendent à s'amenuiser. En effet, pour la cohorte de 2002, la part des élèves entrés au secondaire avec un retard était de 16,9 % et l'écart entre les sexes était de 6,7 points de pourcentage (données non présentées).

Toujours en annexe, le tableau 3 montre une différence marquée entre le taux de diplomation et de qualification des élèves qui entrent au secondaire à l'âge attendu (12 ans ou moins) et celui des élèves qui le font en retard (13 ans ou plus). Concernant la cohorte de 2011, pour l'ensemble du Québec, le taux de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans est de 85,1 % pour les élèves de 12 ans ou moins à leur entrée au secondaire, tandis qu'il est de 55,1 % pour les élèves de 13 ans ou plus. L'écart entre les élèves entrés au secondaire à l'âge attendu et les élèves en retard est similaire dans les réseaux public et privé. En effet, les écarts sont respectivement de 27,8 et 28,4 points de pourcentage pour la cohorte de 2011, comparativement à 29,0 et 25,9 pour la cohorte de 2010. On peut affirmer qu'une grande partie des élèves qui arrivent en retard au secondaire sont des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

2.2.3 Selon le statut de l'élève (élève ordinaire ou EHDAA)

Au réseau public, le taux de diplomation et de qualification des élèves déclarés EHDAA⁴ au début de leur secondaire est significativement inférieur à celui des autres élèves. Pour la cohorte de 2011, les élèves ordinaires affichent un taux de 86,4 % après 7 ans, comparativement à 56,2 % pour les EHDAA (voir le graphique 3 et le tableau 4 en annexe). L'écart entre les deux groupes est élevé,

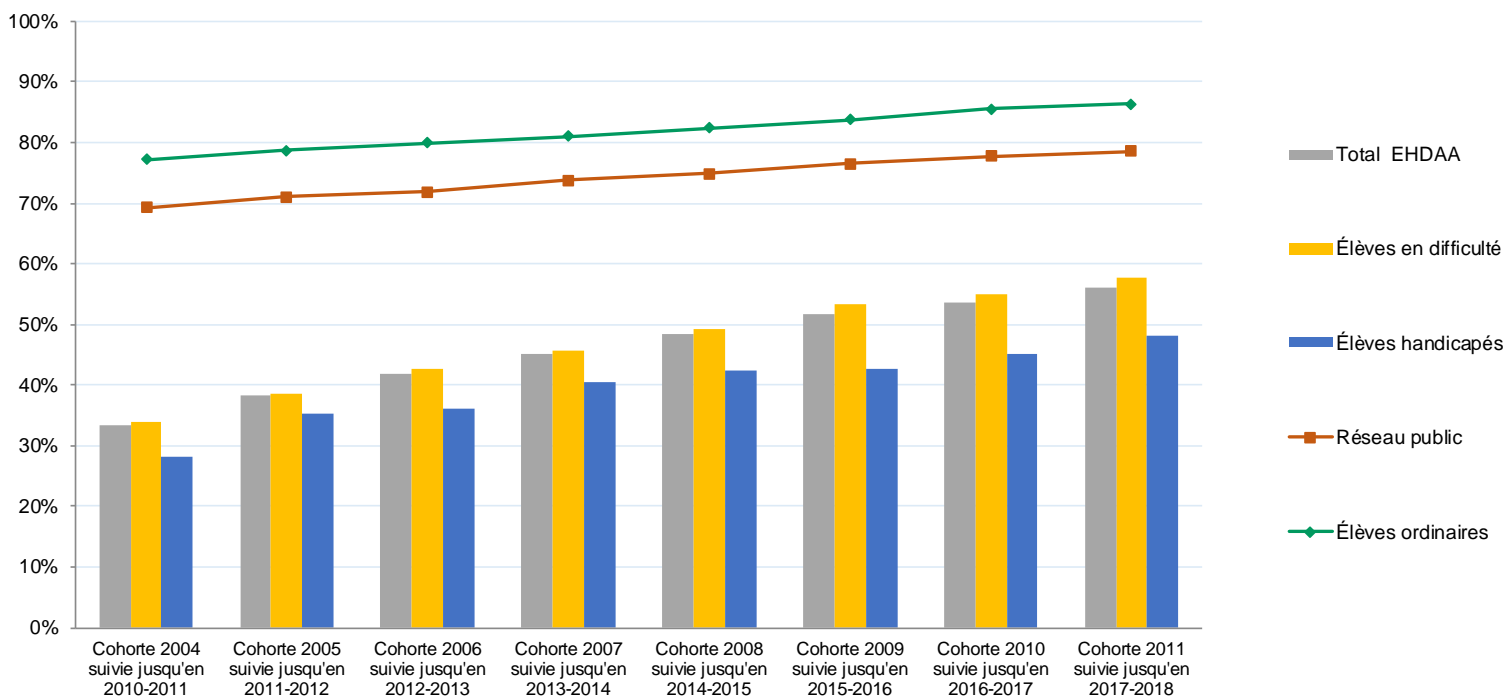
⁴ Les élèves considérés comme EHDAA sont ceux pour qui un plan d'intervention ou un code de difficulté est déclaré lors de leur entrée en 1^{re} secondaire. C'est, en effet, la situation de départ qui est prise en compte, même si, dans certains cas, la déclaration peut changer durant le parcours scolaire de l'élève.

mais il tend à diminuer entre les cohortes de 2004 et de 2011. Il passe, en effet, de 43,8 à 30,2 points de pourcentage.

La part des EHDAA dans les nouveaux inscrits du réseau public, en 1^{re} secondaire, a continuellement augmenté au cours des dernières années. Pour les cohortes de 2004 à 2011, elle est passée de 17,5 % à 26,4 %. Même si de plus en plus d'élèves sont reconnus EHDAA, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans ne cesse de progresser. Entre la cohorte de 2004 et celle de 2011, le taux après 7 ans a progressé de 9,2 points de pourcentage chez les élèves ordinaires, passant de 77,2 % à 86,4 %. Pour la même période, le taux des EHDAA s'est, pour sa part, amélioré de 22,8 points de pourcentage, pour atteindre 56,2 % à la cohorte de 2011. Il faut mentionner que la grande majorité des EHDAA sont des élèves en difficulté, c'est-à-dire des élèves ayant des troubles graves de comportement ou des élèves n'ayant pas de code de handicap ou de difficulté, mais un plan d'intervention. L'autre regroupement d'EHDAA représente les élèves

Graphique 3

Taux de diplomation et de qualification par cohorte des EHDAA, après 7 ans, au réseau public, cohortes de 2004 à 2011



Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

handicapés. Ces deux groupes ont progressé de façon significative sur le plan de la diplomation et de la qualification, soit respectivement de 23,6 et de 19,8 points de pourcentage, durant la même période.

2.2.4 Selon le statut d'immigration des élèves

D'après le tableau 5 en annexe, pour l'ensemble du Québec, les élèves immigrants de deuxième génération, c'est-à-dire les élèves nés au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du pays, obtiennent un diplôme ou une qualification en plus grand nombre que les élèves immigrants de première génération (nés à l'extérieur du Canada) et que les élèves non immigrants. Pour la cohorte de 2010, les taux de diplomation après 7 ans de ces différents regroupements d'élèves sont respectivement de 85,0 %, de 78,2 % et de 80,7 %. Pour la cohorte de 2011, ils sont de 85,1 %, de 78,3 % et de 81,7 %. Une légère augmentation de la diplomation et de la qualification est observée pour les élèves non immigrants entre la cohorte de 2010 et celle de 2011. Le taux est toutefois resté stable pour les élèves de première et de deuxième génération entre ces deux cohortes. Au réseau public, les conclusions sont semblables à celles observées pour l'ensemble du Québec, sauf pour les élèves non immigrants de la cohorte de 2010, qui obtiennent un peu moins un diplôme ou une qualification que les immigrants de première génération. Au réseau privé, les élèves non immigrants obtiennent davantage un diplôme ou une qualification que les élèves immigrants de première et de deuxième génération.

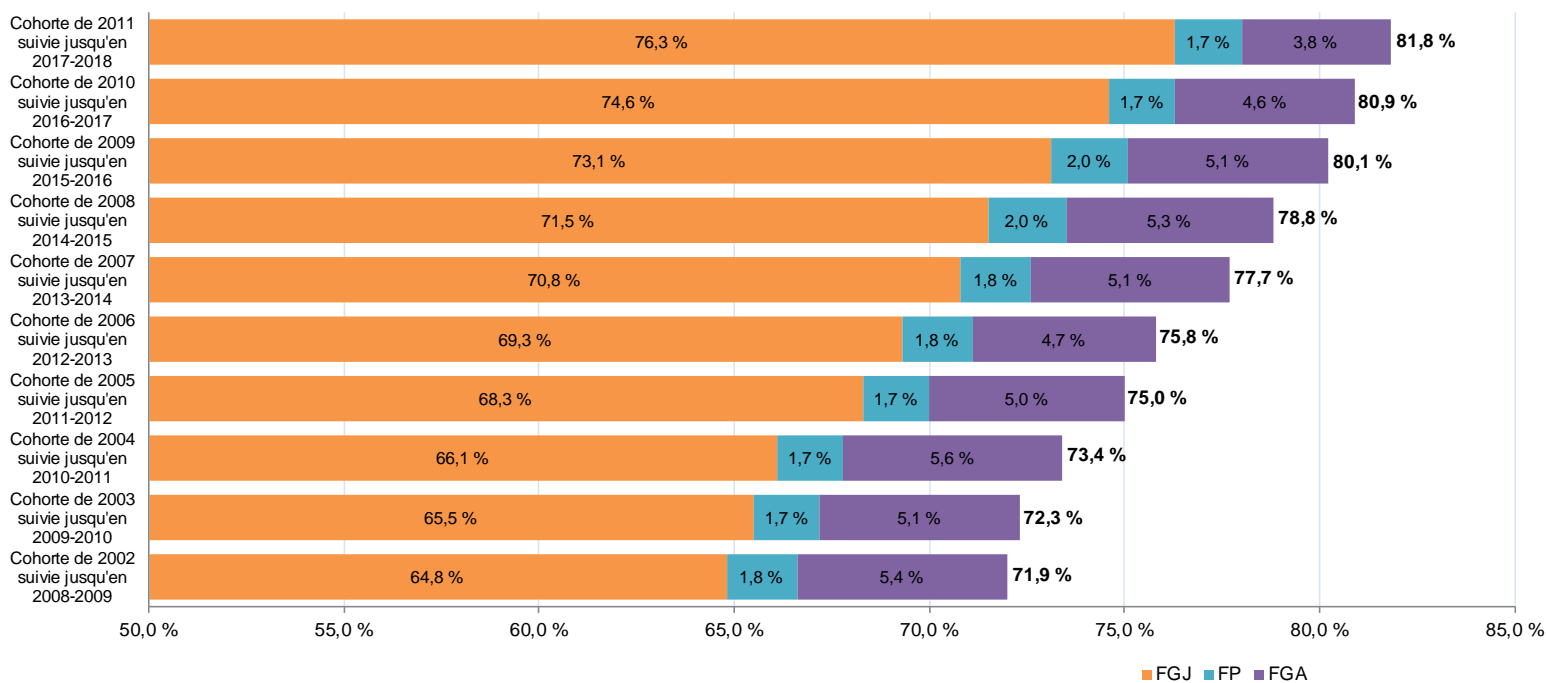
2.2.5 Selon l'indice de défavorisation de l'école

Au réseau public, le Ministère détermine un indice de défavorisation de milieu socioéconomique (IMSE) pour chacune des écoles primaires et secondaires. En fonction du rang décile de l'indice IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit en 1^{re} secondaire, on peut faire des comparaisons entre les taux de diplomation et de qualification des milieux favorisés (rangs déciles 1 à 3), intermédiaires (rangs déciles 4 à 7) et défavorisés (rangs déciles 8 à 10). En annexe, le tableau 6 montre que, pour les cohortes de 2008 à 2011, le taux de diplomation et de qualification est plus élevé dans les milieux favorisés et moins élevé dans les milieux défavorisés. Pour la cohorte de 2011, les taux après 7 ans sont de 84,4 % pour les milieux favorisés, de 79,0 % pour les milieux intermédiaires et de 73,2 % pour les milieux défavorisés. Pour les cohortes 2009 à 2011, l'écart diminue légèrement entre le taux après 7 ans des milieux favorisés et celui des milieux défavorisés, passant de 12,3 à 11,2 points de pourcentage.

2.2.6 Selon le secteur d'obtention du diplôme ou de la qualification

La majorité des élèves obtenant un premier diplôme ou une première qualification après 7 ans au secondaire sont inscrits en FGJ. En effet, en décomposant le taux après 7 ans de la cohorte de 2011 pour l'ensemble du Québec (81,8 %), on remarque que 76,3 % obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en FGJ, 3,8 % en formation générale aux adultes (FGA) et 1,7 % en FP (voir le graphique 4). La part relative à la FP est plutôt stable et représente environ 2 % depuis la cohorte de 2002. Celle de la FGA a diminué quelque peu pour la dernière cohorte observée, mais elle aussi était plutôt stable depuis la cohorte de 2002, représentant environ 5 %. La part de la FGJ a, quant à elle, augmenté graduellement d'une cohorte à l'autre, passant de 64,8 % à 76,3 % de la cohorte de 2002 à la cohorte de 2011.

Graphique 4
Taux de diplomation et de qualification par cohorte, après 7 ans, cohortes de 2002 à 2011



Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

3 Conclusion

Les taux de diplomation et de qualification publiés dans ce rapport permettent aux commissions scolaires de constater la persévérance et la réussite scolaires de leurs élèves et de mesurer l'atteinte de leurs objectifs. Ils permettent également à la population d'apprécier l'évolution de ces taux dans le temps. Dans l'ensemble, les taux de diplomation et de qualification sont en hausse constante au Québec, et la dernière cohorte observée pendant 7 années (2011) ne fait pas exception. L'évolution des cohortes plus récentes laisse croire que ces taux continueront d'augmenter.

Cependant, la distinction établie entre les différents groupes d'élèves à risque (élèves en retard, EHDAA, élèves issus de l'immigration et élèves de milieux défavorisés) fait ressortir la situation plus difficile de certains. Pour les élèves qui entrent en retard au secondaire (13 ans ou plus), on constate un écart marqué par rapport à ceux qui entrent à l'âge attendu (12 ans ou moins). Pour la cohorte de 2011, les élèves en retard présentent, après 7 ans, un taux inférieur de 30 points de pourcentage par rapport aux élèves qui entrent à l'âge attendu. Concernant la même cohorte, pour l'ensemble du Québec, la part des élèves qui entrent en retard au secondaire est d'environ 11 %, mais on observe une tendance à la hausse dans les cohortes suivantes. Pour la même cohorte toujours, au réseau public, l'écart entre les élèves ordinaires et les EHDAA est similaire à celui observé entre les élèves qui entrent au secondaire à l'âge attendu et ceux qui sont en retard. Les EHDAA, qui représentent 26,4 % des nouveaux inscrits au réseau public en 2011, affichent, après 7 ans, un taux de 56,2 %, comparativement à 86,4 % pour les élèves ordinaires.

Toutefois, les taux de ces deux groupes progressent de façon positive. Pour les élèves en retard à l'entrée au secondaire, entre les cohortes de 2009 et de 2011, le taux après 7 ans est passé de 51,1 % à 55,1 %, tandis que celui des EHDAA est passé de 51,8 % à 56,2 %.

Le taux après 7 ans des élèves immigrants de première génération est inférieur de 3,4 points de pourcentage à ceux des élèves non immigrants pour la cohorte de 2011. Cet écart est légèrement plus faible que dans les cohortes 2008 et 2009, pour lesquelles il était d'environ 4 points de pourcentage. Par contre, il est plus élevé que celui de la cohorte de 2010, qui se situait à 2,5 points. Pour les cohortes à venir, la part des élèves issus de l'immigration de première génération devrait augmenter. Enfin, les élèves qui commencent leur secondaire dans les écoles de milieux défavorisés (rangs déciles 8, 9 ou 10 de l'indice IMSE) représentent, et représenteront toujours, 30 % de l'effectif scolaire. Par conséquent, le fait de favoriser la réussite scolaire de ces deux groupes d'élèves aura un effet déterminant sur l'amélioration du taux global.

Annexe : Renseignements complémentaires

Tableau 1

Taux de diplomation et de qualification¹ selon la cohorte, la durée et le sexe, par région administrative² et par commission scolaire³

	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017					Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018					Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2017-2018				Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2017-2018		
	5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans			5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Ensemble du Québec⁴	68,8	77,3	80,9	76,4	85,6	70,8	78,6	81,8	77,6	86,1	71,2	78,9	73,7	84,4	72,7	66,7	79,1
<i>Réseau public</i>	<i>63,6</i>	<i>73,5</i>	<i>77,7</i>	<i>72,8</i>	<i>83,0</i>	<i>65,7</i>	<i>74,8</i>	<i>78,6</i>	<i>74,0</i>	<i>83,5</i>	<i>66,1</i>	<i>75,0</i>	<i>69,2</i>	<i>81,2</i>	<i>68,2</i>	<i>61,6</i>	<i>75,2</i>
<i>Établissements privés</i>	<i>87,1</i>	<i>91,2</i>	<i>92,5</i>	<i>90,1</i>	<i>94,8</i>	<i>88,3</i>	<i>91,9</i>	<i>92,9</i>	<i>90,7</i>	<i>95,0</i>	<i>89,0</i>	<i>92,7</i>	<i>90,0</i>	<i>95,3</i>	<i>88,9</i>	<i>85,5</i>	<i>92,2</i>
<i>Langue d'enseignement : français</i>	<i>68,2</i>	<i>76,9</i>	<i>80,8</i>	<i>76,1</i>	<i>85,5</i>	<i>70,3</i>	<i>78,3</i>	<i>81,7</i>	<i>77,4</i>	<i>86,1</i>	<i>70,8</i>	<i>78,6</i>	<i>73,2</i>	<i>84,3</i>	<i>72,2</i>	<i>65,9</i>	<i>78,7</i>
<i>Langue d'enseignement : anglais</i>	<i>76,9</i>	<i>83,4</i>	<i>85,3</i>	<i>81,9</i>	<i>89,1</i>	<i>78,2</i>	<i>84,3</i>	<i>86,0</i>	<i>82,8</i>	<i>89,2</i>	<i>79,7</i>	<i>85,5</i>	<i>81,6</i>	<i>89,8</i>	<i>79,9</i>	<i>75,5</i>	<i>84,7</i>
Région 01 - Bas-Saint-Laurent	67,3	74,9	79,7	73,9	85,5	68,3	76,1	81,0	77,9	84,3	66,9	74,4	67,9	81,9	69,9	61,7	79,0
711 Monts-et-Marées, CS des	62,5	68,5	75,2	66,5	83,7	62,5	70,1	76,2	73,6	79,0	63,0	70,5	62,6	79,0	66,6	52,6	79,3
712 Phares, CS des	66,6	74,4	79,7	75,1	84,6	69,0	78,1	82,2	79,5	84,9	63,6	71,6	61,3	83,4	67,3	61,6	74,5
713 Fleuve-et-des-Lacs, CS du	72,0	82,4	86,4	84,6	88,1	69,4	75,9	81,2	79,3	82,9	77,1	83,3	80,1	87,1	76,2	71,3	80,7
714 Kamouraska – Rivière-du-Loup, CS de	70,1	76,5	79,5	71,0	86,6	71,8	78,5	83,5	78,3	89,3	68,7	76,5	74,9	78,4	72,7	62,2	84,4
Région 02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	63,6	72,7	78,5	73,1	83,9	65,3	74,7	79,6	73,4	85,9	68,4	77,5	71,4	84,3	67,6	58,8	76,2
721 Pays-des-Bleuets, CS du	57,3	70,0	77,0	69,8	84,1	67,1	75,1	79,2	76,1	82,6	70,3	76,9	68,4	84,1	66,0	60,6	70,7
722 Lac-Saint-Jean, CS du	65,6	73,6	79,3	72,7	86,7	66,1	75,2	79,1	70,4	87,7	61,7	70,9	63,5	79,4	64,9	55,2	73,3
723 Rives-du-Saguenay, CS des	64,5	73,3	79,0	76,6	81,5	64,6	74,5	80,3	74,9	85,9	71,8	80,9	76,6	86,3	70,4	61,5	79,7
724 De La Jonquière, CS	66,3	73,7	78,4	71,5	85,1	63,9	74,3	79,4	71,4	87,2	67,4	78,5	72,1	85,8	67,3	56,0	79,1
Région 03 - Capitale-Nationale	64,9	74,5	78,9	73,9	84,2	66,9	75,2	78,6	73,5	83,8	68,5	75,8	71,7	80,1	69,4	62,5	76,7
731 Charlevoix, CS de	65,7	75,5	79,4	76,4	82,7	64,6	77,1	80,4	73,7	86,5	75,2	80,3	73,1	86,8	73,8	67,2	82,1
732 Capitale, CS de la	57,5	67,7	72,2	67,1	77,7	59,2	66,8	71,0	65,7	76,9	62,6	70,6	66,4	74,8	61,2	52,8	69,9
733 Découvreurs, CS des	80,7	86,2	88,0	84,5	91,3	81,9	87,4	89,0	85,2	93,0	80,7	86,2	84,0	88,7	82,1	76,8	88,4
734 Premières-Seigneuries, CS des	62,2	72,7	77,9	72,5	84,3	65,1	74,3	77,6	71,8	83,3	64,4	71,8	67,6	76,4	66,7	58,2	75,5
735 Portneuf, CS de	60,3	72,9	79,7	74,2	86,0	63,6	73,9	79,0	76,3	81,5	67,0	75,5	67,8	83,4	67,7	63,2	72,0
881 Central Québec, CS ⁵	79,8	88,4	90,7	87,0	94,6	81,0	88,4	89,9	85,6	94,1	82,1	89,3	87,6	91,3	87,6	86,1	89,3

	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017					Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018					Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2017-2018				Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2017-2018						
	5 ans		6 ans		7 ans			5 ans		6 ans		7 ans			5 ans		6 ans		5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Région 04 - Mauricie	64,1	73,9	78,2	73,8	83,4	63,8	73,2	76,2	70,2	82,3	67,3	73,8	69,8	78,6	65,3	59,6	71,5				
741 Chemin-du-Roy, CS du	64,6	74,8	79,9	75,9	84,9	64,4	73,3	76,2	69,8	83,2	66,7	73,9	69,4	79,4	65,4	58,7	72,6				
742 Énergie, CS de l'	63,3	72,6	75,3	70,5	81,0	62,6	73,0	76,2	71,1	80,8	68,2	73,8	70,5	77,3	65,2	61,1	69,6				
Région 05 - Estrie	58,8	70,5	75,2	70,0	81,1	62,9	73,6	78,2	74,7	82,0	62,3	73,1	66,7	80,5	65,3	58,8	72,7				
751 Hauts-Cantons, CS des	62,0	71,8	76,8	72,4	81,3	60,8	72,8	77,9	73,1	83,6	64,3	74,6	67,4	83,2	62,7	52,0	75,0				
752 Région-de-Sherbrooke, CS de la	62,1	73,8	78,1	73,2	83,5	65,5	75,6	80,0	78,0	82,1	62,9	74,2	68,4	81,7	67,5	62,5	73,4				
753 Sommets, CS des	50,8	64,9	71,9	64,2	80,9	59,8	72,2	77,9	73,5	82,3	58,2	69,9	61,4	78,2	62,9	53,2	73,5				
883 Eastern Townships, CS ⁵	56,8	66,7	69,7	66,0	74,0	62,1	71,0	74,5	69,7	79,8	64,3	72,8	67,4	77,9	65,1	63,3	67,0				
Région 06 - Montréal	64,9	76,5	81,4	77,6	85,7	67,1	77,9	82,3	78,5	86,2	67,3	78,6	73,7	83,9	68,8	64,0	74,1				
761 Pointe-de-l'Île, CS de la	55,2	68,1	75,3	72,6	78,3	58,9	71,6	77,4	71,6	83,5	57,5	71,6	65,2	78,3	60,9	56,0	66,3				
762 Montréal, CS de	53,6	68,2	74,7	69,5	80,1	55,7	68,4	74,4	69,3	79,6	57,3	70,8	64,0	77,5	60,0	54,4	65,8				
763 Marguerite-Bourgeoys, CS	70,5	82,2	86,7	82,3	91,1	71,7	83,7	87,8	85,6	90,3	72,1	84,7	80,1	89,9	73,3	66,8	80,1				
887 English-Montréal, CS	79,9	88,2	91,0	87,0	96,0	82,8	90,5	92,4	90,1	94,8	83,0	91,0	88,9	93,4	81,0	77,3	85,3				
888 Lester-B.-Pearson, CS ⁵	80,4	86,8	87,9	85,8	90,6	82,3	88,0	89,5	87,4	91,6	82,8	86,8	83,0	91,4	84,1	80,9	87,9				
Région 07 - Outaouais	62,4	72,0	75,3	71,2	79,6	62,0	71,8	75,6	70,1	81,8	62,8	71,3	65,4	78,1	65,0	58,8	72,1				
771 Draveurs, CS des	62,5	70,6	74,0	69,0	79,5	64,1	72,3	76,1	69,5	83,6	62,8	70,2	63,3	77,8	62,9	56,7	70,6				
772 Portages-de-l'Outaouais, CS des	64,6	75,3	78,4	74,4	82,0	63,8	74,0	77,7	73,5	82,4	63,8	71,5	65,1	79,2	68,0	60,5	75,9				
773 Cœur-des-Vallées, CS au	59,1	69,8	73,0	68,2	78,7	58,1	67,0	71,3	66,4	76,1	59,6	68,1	62,7	74,1	65,3	60,3	70,5				
774 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	47,4	57,7	63,4	61,6	64,9	46,3	60,8	68,8	64,3	73,9	46,4	58,9	50,0	68,1	55,4	47,2	67,6				
886 Western Québec, CS ⁵	68,1	78,2	80,9	78,5	83,7	65,6	77,0	78,7	71,7	86,8	72,7	83,2	79,9	87,6	68,4	65,4	71,5				
Région 08 - Abitibi - Témiscamingue	58,0	68,1	73,6	67,6	80,2	59,6	69,8	75,5	70,1	81,4	60,7	68,1	62,1	74,7	62,4	54,9	70,4				
781 Lac-Témiscamingue, CS du	60,7	73,3	78,7	75,3	83,1	61,0	70,2	75,9	70,0	81,7	66,7	73,7	62,7	87,1	63,4	62,4	65,0				
782 Rouyn-Noranda, CS de	59,9	69,9	75,3	70,2	80,4	64,8	74,3	76,9	71,2	82,7	62,2	70,8	65,6	76,6	66,3	61,5	70,6				
783 Harricana, CS	57,7	65,1	70,6	65,2	76,3	59,7	67,5	73,9	69,0	79,7	60,8	68,3	69,1	67,5	67,7	57,3	78,9				
784 Or-et-des-Bois, CS de l'	55,2	65,5	71,0	64,3	79,5	54,7	67,7	76,9	73,0	80,9	56,7	63,6	56,8	70,5	55,5	44,5	67,6				
785 Lac-Abitibi, CS du	58,4	69,7	75,6	66,7	84,1	58,7	68,3	72,5	64,0	81,7	61,7	68,4	56,6	80,9	62,4	57,4	68,0				

	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017					Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018					Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2017-2018				Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2017-2018		
	5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans			5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Région 09 - Côte-Nord	61,2	69,3	72,9	67,8	77,7	64,6	70,5	74,6	71,8	77,2	63,7	70,4	64,5	76,4	66,6	58,7	74,1
689 Littoral, CS du	63,9	75,0	77,8	66,7	88,9	82,0	86,0	88,0	84,0	92,0	68,9	77,8	69,6	86,4	85,7	82,4	88,9
791 Estuaire, CS de l'	63,8	73,0	76,9	75,9	77,7	61,7	68,0	73,8	70,1	76,7	61,2	67,7	60,7	74,8	65,9	58,9	72,1
792 Fer, CS du	60,5	67,5	71,2	64,8	77,6	65,7	71,2	74,1	71,3	77,5	66,8	72,4	69,5	75,5	66,7	57,1	76,3
793 Moyenne-Côte-Nord, CS de la	48,3	55,2	56,9	43,3	71,4	61,2	67,3	69,4	73,9	65,4	55,4	67,9	47,8	81,8	57,4	50,0	64,0
Région 10 - Nord-du-Québec	23,7	37,2	41,0	33,6	49,1	20,6	31,8	36,9	32,3	41,2	18,5	27,8	25,1	30,5	34,1	29,4	39,4
759 Crie, CS	17,7	27,6	31,6	22,3	41,7	14,3	25,3	31,8	28,2	35,4	13,4	22,9	25,7	20,0	16,1	12,1	20,8
769 Kativik, CS	..	17,9	21,3	14,0	29,9	..	14,2	18,1	14,4	21,9	..	10,1	5,9	14,3
801 Baie-James, CS de la	66,2	77,7	80,3	78,2	82,3	67,2	74,0	77,9	78,2	77,6	62,7	70,3	60,4	78,5	63,6	58,1	69,6
Région 11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	63,5	73,1	76,0	70,0	82,4	70,2	77,3	82,5	79,5	85,8	66,6	75,4	70,0	80,8	70,4	61,9	78,0
811 Îles, CS des	62,2	77,6	78,6	67,3	89,8	72,1	80,2	87,2	81,6	94,6	62,9	77,3	71,1	82,7	70,9	75,8	67,4
812 Chic-Chocs, CS des	65,3	68,2	70,8	64,7	76,9	67,8	73,5	79,2	77,3	81,4	67,1	75,2	71,4	78,7	68,6	59,4	77,1
813 René-Lévesque, CS	62,0	74,3	78,2	75,0	81,5	70,0	76,9	82,3	78,5	85,9	66,2	74,8	67,7	82,6	72,2	62,0	82,1
882 Eastern Shores, CS ⁵	66,7	75,2	77,2	65,5	93,0	76,4	86,5	87,6	86,5	89,2	71,3	76,3	76,2	76,3	66,7	55,9	75,6
Région 12 - Chaudière - Appalaches	66,9	75,9	80,3	74,4	86,6	68,4	76,3	80,3	74,5	86,6	68,6	76,5	69,5	83,8	69,9	62,1	78,4
821 Côte-du-Sud, CS de la	64,6	74,8	79,1	71,6	86,7	67,1	75,4	79,8	72,3	88,2	66,0	72,5	65,7	79,8	71,5	64,0	79,8
822 Appalaches, CS des	62,8	70,1	75,7	69,4	82,0	60,7	69,4	73,4	69,0	77,7	60,1	68,9	60,1	78,1	61,7	56,7	67,6
823 Beauce-Etchemin, CS de la	69,0	77,8	81,1	75,3	87,4	70,4	77,5	81,9	76,1	88,1	70,8	77,8	71,0	85,0	71,8	61,9	82,1
824 Navigateurs, CS des	67,2	76,2	81,5	76,3	87,2	69,6	77,5	81,2	75,6	87,3	69,9	79,0	72,3	86,1	69,8	63,1	77,4
Région 13 - Laval	63,7	74,5	78,9	74,3	84,1	65,7	75,8	80,0	75,8	84,5	68,2	78,1	71,6	85,1	71,3	65,0	78,7
831 Laval, CS de	58,3	70,9	76,4	70,8	82,7	60,5	72,8	78,2	74,0	82,7	63,4	74,8	67,3	83,0	67,0	61,5	73,9
885 Sir-Wilfrid-Laurier, CS ⁵	76,0	82,5	84,5	82,0	87,4	77,6	82,6	84,2	80,1	88,2	79,3	85,8	82,0	89,6	81,1	73,7	88,7
Région 14 - Lanaudière	59,2	69,8	74,0	68,1	80,2	63,7	72,8	75,2	68,9	81,9	63,9	72,0	64,9	79,8	66,7	60,4	73,3
841 Affluents, CS des	66,2	76,9	80,9	75,6	86,7	69,3	78,6	80,8	75,4	86,6	71,5	78,9	72,8	85,9	73,3	68,2	78,7
842 Samares, CS des	47,9	58,3	62,8	55,7	70,1	54,2	63,2	65,7	57,7	74,2	51,1	60,5	50,9	70,1	54,7	46,4	63,5

	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017					Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018					Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2017-2018				Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2017-2018		
	5 ans		6 ans		7 ans			5 ans		6 ans			5 ans				
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Région 15 - Laurentides	65,5	73,7	77,4	71,9	83,1	70,2	77,3	80,4	77,5	83,5	68,6	76,7	70,7	83,0	71,2	64,9	77,6
851 Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	68,7	76,1	79,7	75,3	84,3	74,2	80,6	84,3	82,5	86,2	71,9	79,9	73,4	86,5	74,5	69,0	79,8
852 Rivière-du-Nord, CS de la	64,0	73,0	76,6	69,5	84,4	66,8	74,2	76,7	72,4	81,2	66,3	74,3	68,9	80,2	68,6	60,5	76,9
853 Laurentides, CS des	58,8	67,5	71,0	66,8	75,8	65,8	73,4	76,0	73,4	79,0	63,2	70,9	65,0	76,8	67,8	61,6	74,5
854 Pierre-Neveu, CS	60,6	70,6	74,5	67,3	81,0	61,7	72,1	74,5	67,6	80,8	66,2	75,4	69,7	82,0	64,4	61,0	68,2
Région 16 - Montérégie	64,3	73,2	77,1	72,1	82,1	66,1	74,3	77,6	72,6	82,8	66,1	74,2	67,6	80,8	68,4	61,4	75,9
861 Sorel-Tracy, CS de	49,6	62,3	67,4	61,0	73,5	54,0	63,1	66,6	62,2	71,0	52,8	63,7	56,6	70,8	52,1	42,2	61,5
862 Saint-Hyacinthe, CS de	60,5	67,7	72,2	68,1	76,8	60,8	69,7	73,4	69,4	77,5	63,4	69,9	64,4	76,2	63,8	59,0	68,5
863 Hautes-Rivières, CS des	61,6	68,9	72,9	66,0	79,9	63,2	70,2	74,6	70,1	79,2	60,6	69,0	60,9	76,9	61,6	54,7	69,1
864 Marie-Victorin, CS	57,1	68,7	72,6	68,8	76,2	57,5	68,6	72,7	66,0	79,6	58,6	69,2	63,8	74,7	63,1	53,3	73,3
865 Patriotes, CS des	72,3	78,7	82,3	78,4	86,4	74,3	80,6	83,1	79,8	86,7	74,7	81,1	75,7	86,5	76,3	70,2	83,5
866 Val-des-Cerfs, CS du	66,6	75,6	78,8	74,3	83,8	67,4	75,3	77,3	71,3	83,2	65,3	71,7	66,3	77,3	69,3	62,4	77,2
867 Grandes-Seigneuries, CS des	62,9	72,7	76,5	69,8	83,4	68,4	75,8	79,5	73,4	86,2	69,2	77,0	68,3	85,5	72,1	65,3	79,3
868 Vallée-des-Tisserands, CS de la	57,8	65,8	71,6	66,1	77,3	62,9	71,2	74,7	71,8	77,8	58,5	67,8	59,9	75,6	57,0	48,4	66,1
869 Trois-Lacs, CS des	70,8	80,8	84,2	78,7	88,9	71,5	80,3	83,1	76,2	90,2	71,3	79,7	72,9	86,0	75,3	68,7	82,1
884 Riverside, CS	78,4	85,7	88,3	85,3	91,7	76,4	82,8	85,0	82,8	87,1	78,8	84,7	79,2	89,9	81,7	78,3	85,7
889 New Frontiers, CS	66,7	77,1	80,7	72,3	88,7	69,4	77,7	80,6	74,1	87,5	67,0	75,9	67,9	86,0	65,6	56,7	75,9
Région 17 - Centre-du-Québec	68,3	76,7	79,6	74,7	84,9	67,5	75,3	78,8	72,7	84,6	69,5	77,0	71,7	82,7	69,7	60,9	78,4
871 Riveraine, CS de la	60,5	73,1	76,9	71,9	82,3	61,3	69,8	77,5	74,3	80,8	57,5	66,5	59,6	76,7	57,7	50,0	65,6
872 Bois-Francs, CS des	72,6	79,9	82,0	77,9	86,5	73,5	80,8	83,1	77,6	88,2	76,2	83,0	77,2	89,7	76,0	68,6	83,5
873 Chênes, CS des	67,5	75,2	78,4	72,9	84,3	63,9	71,9	74,9	66,8	82,4	67,7	75,2	71,5	78,5	68,1	57,2	78,1

- 1 Le calcul de la diplomation et de la qualification prend en considération les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir d'observations faites au primaire. De plus, les retours aux études d'élèves ayant interrompu leur scolarité durant au moins une année sont considérés dans l'estimation des sorties.
- 2 La diplomation et la qualification par région administrative correspondent à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires mentionnées dans la région. Seules la diplomation et la qualification du réseau public sont considérées.
- 3 La diplomation et la qualification par commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.
- 4 Le taux d'ensemble inclut les écoles privées et les écoles gouvernementales. Il convient de noter que la méthode utilisée applicable aux commissions scolaires ne peut être appliquée à chacun des établissements privés en raison de leur taille restreinte, qui rendrait les résultats peu significatifs.
- 5 Le territoire de ces commissions scolaires s'étend dans plus d'une région administrative. La diplomation et la qualification de ces commissions scolaires sont entièrement comprises dans la région administrative où elles sont mentionnées.

Légende :

T : Total

M : Masculin

F : Féminin

... : « Parce qu'ils suivent une partie de leur formation uniquement en inuititut depuis l'année scolaire 2006-2007, les élèves de la commission scolaire Kativik font une année supplémentaire au secondaire. Celle-ci explique l'absence de données pour les diplômes ou les qualifications après 5 ans d'études. La déclaration de cette année supplémentaire dans les éditions précédentes exige de la prudence quant à l'utilisation des données de la commission scolaire Kativik. »

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

Tableau 2

Diplomation et qualification après 7 ans, retard à l'entrée au secondaire et proportion d'élèves inscrits au réseau privé, par région administrative¹, par commission scolaire² et par sexe, cohortes 2010 et 2011

	Diplomation après 7 ans			Retard à l'entrée au secondaire			Proportion d'élèves inscrits au privé											
	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018								
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F						
Ensemble du Québec³	80,9	76,4	85,6	81,8	77,6	86,1	10,9	13,0	8,8	11,3	13,2	9,3	22,6	21,7	23,6	22,9	22,1	23,8
Région 01 - Bas-Saint-Laurent	79,7	73,9	85,5	81,0	77,9	84,3	14,9	18,1	11,6	16,4	20,5	12,1	8,6	9,9	7,4	7,7	8,3	7,2
711 Monts-et-Marées, CS des	75,2	66,5	83,7	76,2	73,6	79,0	22,5	29,3	15,8	24,3	33,9	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
712 Phares, CS des	79,7	75,1	84,6	82,2	79,5	84,9	14,2	15,0	13,4	15,7	18,3	13,0	0,3	0,6	0,0	0,2	0,3	0,0
713 Fleuve-et-des-Lacs, CS du	86,4	84,6	88,1	81,2	79,3	82,9	13,5	15,7	11,5	13,0	16,2	10,0	3,1	2,9	3,4	0,8	0,9	0,8
714 Kamouraska - Rivière-du-Loup, CS de	79,5	71,0	86,6	83,5	78,3	89,3	10,7	15,3	6,4	13,4	15,9	10,6	28,8	33,7	24,1	26,2	26,7	25,6
Région 02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	78,5	73,1	83,9	79,6	73,4	85,9	6,8	8,8	4,8	7,1	9,1	4,9	9,7	10,4	9,0	9,4	10,3	8,6
721 Pays-des-Bleuets, CS du	77,0	69,8	84,1	79,2	76,1	82,6	3,8	4,7	2,9	3,9	5,1	2,7	8,0	9,0	7,0	9,1	9,0	9,3
722 Lac-Saint-Jean, CS du	79,3	72,7	86,7	79,1	70,4	87,7	8,4	11,0	5,4	10,0	13,6	6,3	14,8	16,7	12,5	14,7	16,0	13,4
723 Rives-du-Saguenay, CS des	79,0	76,6	81,5	80,3	74,9	85,9	4,6	5,0	4,2	3,9	5,6	2,3	9,2	8,2	10,2	9,0	9,0	9,0
724 De La Jonquière, CS	78,4	71,5	85,1	79,4	71,4	87,2	11,5	16,1	6,9	11,7	14,0	9,3	8,0	9,4	6,6	5,7	8,3	3,1
Région 03 - Capitale-Nationale	78,9	73,9	84,2	78,6	73,5	83,8	11,9	14,5	9,2	12,5	14,4	10,5	24,9	24,3	25,5	26,1	25,9	26,2
731 Charlevoix, CS de	79,4	76,4	82,7	80,4	73,7	86,5	13,1	12,9	13,4	7,2	10,2	4,6	1,3	0,8	1,8	3,6	3,4	3,8
732 Capitale, CS de la	72,2	67,1	77,7	71,0	65,7	76,9	14,9	17,9	11,8	16,1	19,0	13,0	27,8	26,5	29,1	29,0	27,1	31,0
733 Découvreurs, CS des	88,0	84,5	91,3	89,0	85,2	93,0	7,5	9,9	5,1	9,1	9,3	8,8	40,3	42,4	38,2	41,5	42,2	40,6
734 Premières-Seigneuries, CS des	77,9	72,5	84,3	77,6	71,8	83,3	11,5	14,3	8,3	11,6	12,8	10,3	22,4	21,4	23,6	23,7	24,2	23,3
735 Portneuf, CS de	79,7	74,2	86,0	79,0	76,3	81,5	12,5	13,6	11,3	13,8	17,8	10,2	8,1	7,9	8,4	8,7	6,5	10,7
881 Central Québec, CS ⁴	90,7	87,0	94,6	89,9	85,6	94,1	11,9	15,4	8,2	12,0	15,3	8,8	0,3	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 04 - Mauricie	78,2	73,8	83,4	76,2	70,2	82,3	12,1	13,6	10,6	14,1	16,8	11,4	19,1	14,7	23,7	20,5	20,2	20,8
741 Chemin-du-Roy, CS du	79,9	75,9	84,9	76,2	69,8	83,2	10,7	11,8	9,5	13,0	16,3	9,6	23,3	18,0	29,0	24,9	23,2	26,8
742 Énergie, CS de l'	75,3	70,5	81,0	76,2	71,1	80,8	14,9	16,7	12,9	16,3	17,8	14,8	11,0	8,9	13,4	11,7	14,2	9,3
Région 05 - Estrie	75,2	70,0	81,1	78,2	74,7	82,0	11,4	13,6	9,1	12,1	13,6	10,5	25,5	23,5	27,6	26,0	25,6	26,5
751 Hauts-Cantons, CS des	76,8	72,4	81,3	77,9	73,1	83,6	17,2	21,3	13,3	18,9	21,8	15,7	14,1	12,1	16,1	16,5	13,9	19,5
752 Région-de-Sherbrooke, CS de la	78,1	73,2	83,5	80,0	78,0	82,1	11,4	12,4	10,5	11,1	12,5	9,5	35,0	32,1	37,9	36,8	36,9	36,7
753 Sommets, CS des	71,9	64,2	80,9	77,9	73,5	82,3	8,0	11,9	3,6	9,3	9,8	8,9	23,0	21,9	24,4	21,0	21,5	20,6
883 Eastern Townships, CS ⁴	69,7	66,0	74,0	74,5	69,7	79,8	9,9	12,6	6,7	12,2	13,0	11,3	2,9	3,9	1,7	3,0	3,0	2,9

	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Région 06 - Montréal	81,4	77,6	85,7	82,3	78,5	86,2	10,8	12,0	9,4	10,9	12,2	9,6	31,1	29,4	32,8	30,6	29,4	31,9
761 Pointe-de-l'Île, CS de la	75,3	72,6	78,3	77,4	71,6	83,5	16,2	18,8	13,4	15,3	16,9	13,7	25,0	23,4	26,7	25,6	24,3	27,0
762 Montréal, CS de	74,7	69,5	80,1	74,4	69,3	79,6	15,0	16,7	13,2	15,5	17,3	13,6	30,7	28,8	32,4	30,5	29,6	31,5
763 Marguerite-Bourgeoys, CS	86,7	82,3	91,1	87,8	85,6	90,3	8,3	8,9	7,8	8,3	8,8	7,8	41,1	40,1	42,1	40,0	37,1	42,8
887 English-Montréal, CS	91,0	87,0	96,0	92,4	90,1	94,8	4,6	5,6	3,6	5,0	6,2	3,7	31,5	28,9	34,4	32,1	31,8	32,5
888 Lester-B.-Pearson, CS ⁴	87,9	85,8	90,6	89,5	87,4	91,6	4,4	5,3	3,2	4,5	5,8	3,0	20,3	20,4	20,0	17,6	18,3	16,8
Région 07 - Outaouais	75,3	71,2	79,6	75,6	70,1	81,8	12,7	15,5	9,9	14,7	16,9	12,4	16,5	13,6	19,3	16,6	13,6	19,8
771 Draveurs, CS des	74,0	69,0	79,5	76,1	69,5	83,6	12,0	14,8	9,3	12,5	14,8	10,2	16,7	11,6	21,7	16,4	13,5	19,5
772 Portages-de-l'Outaouais, CS des	78,4	74,4	82,0	77,7	73,5	82,4	15,4	19,1	12,1	18,0	19,4	16,7	27,6	26,0	29,1	28,9	25,0	32,9
773 Cœurs-des-Vallées, CS au	73,0	68,2	78,7	71,3	66,4	76,1	10,7	14,0	7,0	13,5	14,7	12,5	14,0	12,1	16,2	11,1	7,1	14,7
774 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	63,4	61,6	64,9	68,8	64,3	73,9	24,4	26,5	22,6	26,4	32,6	19,3	0,9	2,0	0,0	0,4	0,0	0,9
886 Western Québec, CS ⁴	80,9	78,5	83,7	78,7	71,7	86,8	5,7	7,8	3,2	7,6	10,8	3,8	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,4
Région 08 - Abitibi-Témiscamingue	73,6	67,6	80,2	75,5	70,1	81,4	10,4	12,9	7,7	9,9	13,4	6,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
781 Lac-Témiscamingue, CS du	78,7	75,3	83,1	75,9	70,0	81,7	14,0	20,0	6,2	12,2	13,7	10,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
782 Rouyn-Noranda, CS de	75,3	70,2	80,4	76,9	71,2	82,7	3,9	4,6	3,3	3,8	5,5	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
783 Harricana, CS	70,6	65,2	76,3	73,9	69,0	79,7	21,5	24,5	18,2	16,8	21,2	11,6	0,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
784 Or-et-des-Bois, CS de l'	71,0	64,3	79,5	76,9	73,0	80,9	3,8	4,2	3,2	3,6	5,2	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
785 Lac-Abitibi, CS du	75,6	66,7	84,1	72,5	64,0	81,7	19,9	27,8	12,4	22,0	31,6	11,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 09 - Côte-Nord	72,9	67,8	77,7	74,6	71,8	77,2	11,8	13,9	9,7	10,4	10,8	9,9	10,3	11,3	9,2	10,8	13,1	8,5
689 Littoral, CS du	77,8	66,7	88,9	88,0	84,0	92,0	16,7	16,7	16,7	5,9	8,0	3,8	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	3,8
791 Estuaire, CS de l'	76,9	75,9	77,7	73,8	70,1	76,7	9,3	11,8	7,1	8,3	8,4	8,3	10,0	11,2	9,0	9,6	14,0	5,9
792 Fer, CS du	71,2	64,8	77,6	74,1	71,3	77,5	12,9	14,2	11,5	12,6	12,6	12,7	12,6	13,8	11,5	14,8	15,6	13,9
793 Moyenne-Côte-Nord, CS de la	56,9	43,3	71,4	69,4	73,9	65,4	17,2	23,3	10,7	14,3	17,4	11,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 10 - Nord-du-Québec	41,0	33,6	49,1	36,9	32,3	41,2	24,3	29,0	19,2	22,2	28,8	15,9	0,6	0,6	0,7	0,2	0,0	0,3
759 Crie, CS	31,6	22,3	41,7	31,8	28,2	35,4	32,3	38,7	25,5	28,3	33,6	22,8	1,3	0,8	1,8	0,4	0,0	0,7
769 Kativik, CS	21,3	14,0	29,9	18,1	14,4	21,9	28,3	34,3	21,2	24,3	32,5	15,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
801 Baie-James, CS de la	80,3	78,2	82,3	77,9	78,2	77,6	6,3	5,1	7,6	6,1	9,1	3,9	0,6	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	76,0	70,0	82,4	82,5	79,5	85,8	18,7	23,4	13,7	19,3	23,3	14,8	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
811 Îles, CS des	78,6	67,3	89,8	87,2	81,6	94,6	18,4	24,5	12,2	18,6	26,5	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
812 Chic-Chocs, CS des	70,8	64,7	76,9	79,2	77,3	81,4	29,1	37,0	21,2	22,9	25,0	20,4	0,4	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0
813 René-Lévesque, CS	78,2	75,0	81,5	82,3	78,5	85,9	14,3	16,7	11,9	17,8	21,3	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
882 Eastern Shores, CS ⁴	77,2	65,5	93,0	87,6	86,5	89,2	13,0	19,4	4,3	16,7	23,2	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 12 - Chaudière-Appalaches	80,3	74,4	86,6	80,3	74,5	86,6	13,9	18,4	9,2	14,9	18,4	11,2	19,2	17,6	20,8	19,7	18,6	20,9
821 Côte-du-Sud, CS de la	79,1	71,6	86,7	79,8	72,3	88,2	17,6	23,3	11,9	19,2	24,1	13,8	17,6	18,0	17,3	17,3	17,5	17,2
822 Appalaches, CS des	75,7	69,4	82,0	73,4	69,0	77,7	22,4	29,6	14,9	20,8	21,8	19,8	2,7	4,2	1,1	1,4	1,7	1,1
823 Beauce-Etchemin, CS de la	81,1	75,3	87,4	81,9	76,1	88,1	12,5	17,3	7,4	14,9	18,3	11,4	8,8	7,6	10,0	7,8	5,9	9,8
824 Navigateurs, CS des	81,5	76,3	87,2	81,2	75,6	87,3	11,6	14,9	8,3	12,1	15,7	8,4	30,9	27,8	34,1	32,2	30,8	33,8

	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Région 13 - Laval	78,9	74,3	84,1	80,0	75,8	84,5	5,4	6,5	4,2	5,6	6,5	4,7	27,6	26,1	29,2	28,7	26,7	30,7
831 Laval, CS de	76,4	70,8	82,7	78,2	74,0	82,7	5,6	7,0	4,1	6,1	6,6	5,5	33,7	31,9	35,7	34,9	32,4	37,5
885 Sir-Wilfrid-Laurier, CS ⁴	84,5	82,0	87,4	84,2	80,1	88,2	4,6	4,9	4,4	4,0	6,0	2,2	8,5	8,3	8,8	8,9	8,1	9,8
Région 14 - Lanaudière	74,0	68,1	80,2	75,2	68,9	81,9	11,2	13,7	8,7	10,7	12,8	8,6	21,2	20,7	21,8	20,8	19,7	22,0
841 Affluents, CS des	80,9	75,6	86,7	80,8	75,4	86,6	8,1	9,7	6,4	8,0	9,7	6,2	19,4	18,7	20,3	20,0	19,2	20,8
842 Samares, CS des	62,8	55,7	70,1	65,7	57,7	74,2	15,9	19,8	12,0	15,1	17,8	12,4	23,9	23,8	24,1	22,2	20,5	23,9
Région 15 - Laurentides	77,4	71,9	83,1	80,4	77,5	83,5	6,3	7,4	5,2	6,5	7,3	5,7	17,0	14,8	19,1	16,7	15,5	17,9
851 Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	79,7	75,3	84,3	84,3	82,5	86,2	5,3	6,2	4,3	5,1	5,4	4,8	23,6	20,6	26,5	22,6	21,2	24,1
852 Rivière-du-Nord, CS de la	76,6	69,5	84,4	76,7	72,4	81,2	5,5	7,0	3,9	5,7	7,4	4,1	9,7	8,8	10,7	10,5	9,9	11,1
853 Laurentides, CS des	71,0	66,8	75,8	76,0	73,4	79,0	10,1	10,6	9,6	10,8	11,7	9,9	10,3	9,5	11,2	10,2	7,6	13,1
854 Pierre-Neveu, CS	74,5	67,3	81,0	74,5	67,6	80,8	12,2	14,6	10,1	16,7	18,3	15,3	0,9	0,0	1,7	0,3	0,0	0,6
Région 16 - Montérégie	77,1	72,1	82,1	77,6	72,6	82,8	11,1	13,2	8,9	11,0	13,0	9,0	25,2	25,6	24,8	26,1	25,7	26,5
861 Sorel-Tracy, CS de	67,4	61,0	73,5	66,6	62,2	71,0	19,1	20,5	17,8	16,2	17,1	15,2	10,4	10,2	10,5	11,0	10,5	11,4
862 Saint-Hyacinthe, CS de	72,2	68,1	76,8	73,4	69,4	77,5	18,2	21,6	14,8	21,3	24,8	17,6	26,2	22,5	29,8	23,1	22,0	24,2
863 Hautes-Rivières, CS des	72,9	66,0	79,9	74,6	70,1	79,2	14,7	17,6	11,7	13,4	16,4	10,6	18,5	18,9	18,0	20,8	18,3	23,1
864 Marie-Victorin, CS	72,6	68,8	76,2	72,7	66,0	79,6	9,4	11,6	7,1	9,9	11,5	8,2	30,6	30,3	31,0	31,9	32,1	31,7
865 Patriotes, CS des	82,3	78,4	86,4	83,1	79,8	86,7	5,5	6,5	4,5	5,7	6,3	5,1	36,6	36,7	36,5	36,9	36,1	37,8
866 Val-des-Cerfs, CS du	78,8	74,3	83,8	77,3	71,3	83,2	12,5	14,1	10,8	11,6	14,2	9,0	18,9	19,5	18,3	19,7	20,3	19,1
867 Grandes-Seigneuries, CS des	76,5	69,8	83,4	79,5	73,4	86,2	10,7	11,8	9,6	10,2	12,5	7,6	30,5	33,8	26,7	31,9	31,6	32,3
868 Vallée-des-Tisserands, CS de la	71,6	66,1	77,3	74,7	71,8	77,8	15,7	19,6	11,8	15,5	19,8	11,2	5,5	4,6	6,5	3,8	3,2	4,5
869 Trois-Lacs, CS des	84,2	78,7	88,9	83,1	76,2	90,2	15,7	21,5	10,4	15,3	18,4	12,1	24,7	26,8	22,8	28,0	27,6	28,4
884 Riverside, CS	88,3	85,3	91,7	85,0	82,8	87,1	5,0	7,0	2,7	5,7	6,3	5,1	3,8	3,8	3,9	2,5	1,9	3,0
889 New Frontiers, CS	80,7	72,3	88,7	80,6	74,1	87,5	5,7	6,6	4,9	6,6	6,1	7,0	7,7	9,4	5,9	7,7	7,2	8,2
Région 17 - Centre-du-Québec	79,6	74,7	84,9	78,8	72,7	84,6	16,8	19,7	13,6	17,8	20,7	14,9	15,6	16,2	15,1	15,4	17,5	13,3
871 Riveraine, CS de la	76,9	71,9	82,3	77,5	74,3	80,8	14,8	20,0	9,5	17,0	19,0	15,0	15,6	13,2	18,0	14,6	15,2	14,0
872 Bois-Francs, CS des	82,0	77,9	86,5	83,1	77,6	88,2	15,1	19,0	10,7	14,9	17,5	12,2	18,3	19,4	17,0	13,7	16,5	10,8
873 Chênes, CS des	78,4	72,9	84,3	74,9	66,8	82,4	19,2	20,3	18,0	21,0	24,7	17,4	13,2	14,2	12,0	17,4	19,4	15,4

1 Les données par région administrative correspondent à la somme pondérée des données des commissions scolaires mentionnées dans la région. Seules les données du réseau public sont considérées.

2 Les données par commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève.

3 Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public et privé.

4 Le territoire de ces commissions scolaires s'étend dans plus d'une région administrative. Les données de ces commissions scolaires sont entièrement comprises dans la région administrative où elles sont mentionnées.

Légende :

T : Total

M : Masculin

F : Féminin

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

Tableau 3

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon la durée des études, le sexe et l'âge à l'entrée du secondaire, par réseau

	Âge à l'entrée du secondaire (au 30 septembre)	Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017					Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018					Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2017-2018				Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2017-2018		
		5 ans		6 ans		7 ans	5 ans		6 ans		7 ans	5 ans		6 ans		5 ans		
		T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Ensemble du Québec	12 ans ou moins	72,5	80,9	84,3	80,2	88,3	74,7	82,2	85,1	81,2	89,0	75,5	82,7	77,8	87,7	76,7	70,7	82,7
	13 ans ou plus	37,9	47,6	53,4	51,2	56,8	39,8	49,7	55,1	53,5	57,3	39,1	49,6	47,1	53,4	42,0	40,4	44,2
	Total	68,8	77,3	80,9	76,4	85,6	70,8	78,6	81,8	77,6	86,1	71,2	78,9	73,7	84,4	72,7	66,7	79,1
Réseau public	12 ans ou moins	67,5	77,4	81,4	76,7	86,1	69,7	78,6	82,2	77,7	86,7	70,6	79,2	73,5	84,9	72,4	65,6	79,3
	13 ans ou plus	36,8	46,4	52,4	50,4	55,5	38,9	48,9	54,4	53,2	56,2	37,8	48,1	45,6	51,8	41,0	39,7	42,8
	Total	63,6	73,5	77,7	72,8	83,0	65,7	74,8	78,6	74,0	83,5	66,1	75,0	69,2	81,2	68,2	61,6	75,2
Réseau privé	12 ans ou moins	88,8	92,4	93,6	91,6	95,5	90,2	93,4	94,3	92,5	96,0	90,7	93,9	91,6	96,2	90,6	87,8	93,3
	13 ans ou plus	52,1	63,6	67,7	63,3	74,4	50,7	61,9	65,9	61,8	71,7	55,4	67,7	64,2	73,1	54,7	49,4	63,5
	Total	87,1	91,2	92,5	90,1	94,8	88,3	91,9	92,9	90,7	95,0	89,0	92,7	90,0	95,3	88,9	85,5	92,2

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

Tableau 4

Taux de diplomation et de qualification des EHDAA et des élèves ordinaires, pour les cohortes 2004 à 2011 après 5 et 7 ans pour le réseau public

	Cohorte 2004 suivie jusqu'en 2010-2011		Cohorte 2005 suivie jusqu'en 2011-2012		Cohorte 2006 suivie jusqu'en 2012-2013		Cohorte 2007 suivie jusqu'en 2013-2014		Cohorte 2008 suivie jusqu'en 2014-2015		Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016		Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017		Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018	
	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans
Réseau public	55,6	69,3	57,5	71,0	58,3	71,9	59,5	73,8	60,1	74,9	61,7	76,5	63,6	77,7	65,7	78,6
Élèves ordinaires	63,5	77,2	65,8	78,7	67,4	79,9	68,0	81,0	69,0	82,4	71,0	83,8	73,6	85,6	76,1	86,4
Total EHDAA	18,2	33,4	22,3	38,2	24,8	41,8	26,5	45,0	28,8	48,3	31,0	51,8	33,1	53,7	36,4	56,2
Élèves en difficulté	18,3	34,0	22,4	38,5	25,5	42,6	27,1	45,7	29,3	49,2	32,1	53,2	34,3	55,1	37,8	57,6
Élèves handicapés	17,3	28,2	21,2	35,4	19,5	36,1	22,4	40,5	24,9	42,4	24,1	42,7	25,7	45,1	28,8	48,0

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

Tableau 5

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon la durée, le sexe et le statut d'immigration des élèves, par réseau

	Statut des élèves (immigration)	Cohorte 2008 suivie jusqu'en 2014-2015			Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016			Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		
		7 ans			7 ans			7 ans			7 ans		
		T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Ensemble du Québec	Immigrants de première génération	75,0	69,7	79,9	76,4	72,7	79,7	78,2	73,6	82,5	78,3	73,9	82,7
	Immigrants de deuxième génération	84,0	79,5	88,6	84,3	81,3	87,5	85,0	80,8	89,3	85,1	81,4	88,9
	Non immigrants	78,8	73,8	84,0	80,3	75,8	85,0	80,7	76,1	85,5	81,7	77,4	86,1
	Indéterminés	76,1	70,9	81,4	75,9	71,1	80,7	78,3	74,4	82,4	77,5	72,7	82,6
	Total	78,8	73,8	83,9	80,1	75,8	84,4	80,9	76,4	85,6	81,8	77,6	86,1
Réseau public	Immigrants de première génération	73,0	67,5	78,2	74,8	71,3	78,1	77,4	72,4	82,3	77,6	72,9	82,2
	Immigrants de deuxième génération	81,5	76,6	87,0	82,0	78,9	85,5	83,2	79,1	87,6	83,1	79,1	87,4
	Non immigrants	74,0	68,5	79,8	76,0	71,0	81,4	76,9	71,8	82,3	78,0	73,3	83,0
	Indéterminés	75,1	70,0	80,5	74,6	70,0	79,6	77,3	72,6	82,3	77,5	72,7	82,5
	Total	74,9	69,6	80,6	76,5	71,9	81,4	77,7	72,8	83,0	78,6	74,0	83,5
Réseau privé	Immigrants de première génération	81,8	78,0	84,5	81,6	78,0	84,3	80,7	77,5	83,2	80,8	77,3	84,1
	Immigrants de deuxième génération	90,5	88,2	92,7	90,6	88,8	92,2	89,2	84,9	93,2	88,9	86,2	91,2
	Non immigrants	95,6	93,1	98,0	95,8	93,6	97,9	95,7	93,4	98,0	96,1	94,0	98,2
	Indéterminés	86,6	83,0	89,0	84,6	81,3	86,8	83,4	83,8	83,1	77,8	71,4	100,0
	Total	93,3	90,9	95,4	93,1	91,1	95,0	92,5	90,1	94,8	92,9	90,7	95,0

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

Note :

- Les élèves immigrants de première génération sont des élèves qui sont nés à l'extérieur du Canada. Ceux de deuxième génération sont des élèves nés au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada.

Tableau 6

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon l'indice de défavorisation de l'école, pour les cohortes 2008 à 2011 après 5 et 7 ans pour le réseau public

	Cohorte 2008 suivie jusqu'en 2014-2015		Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016		Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017		Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018	
	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans
Réseau public	60,1	74,9	61,7	76,5	63,6	77,7	65,7	78,6
Milieux favorisés	67,8	81,0	70,0	82,6	71,6	83,6	73,5	84,4
Milieux intermédiaires	61,7	75,6	63,3	77,4	65,0	78,5	66,9	79,0
Milieux défavorisés	51,6	69,0	52,7	70,3	55,0	71,8	57,7	73,2

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire*, mai 2019.

Notes :

- Le milieu est défini par l'indice de défavorisation IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit au 30 septembre du début de la cohorte.
- Les milieux favorisés incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles 1, 2 ou 3.
- Les milieux intermédiaires incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles 4, 5, 6 ou 7.
- Les milieux défavorisés incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles 8, 9 ou 10.



EDUCATION.GOUV.QC.CA

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 